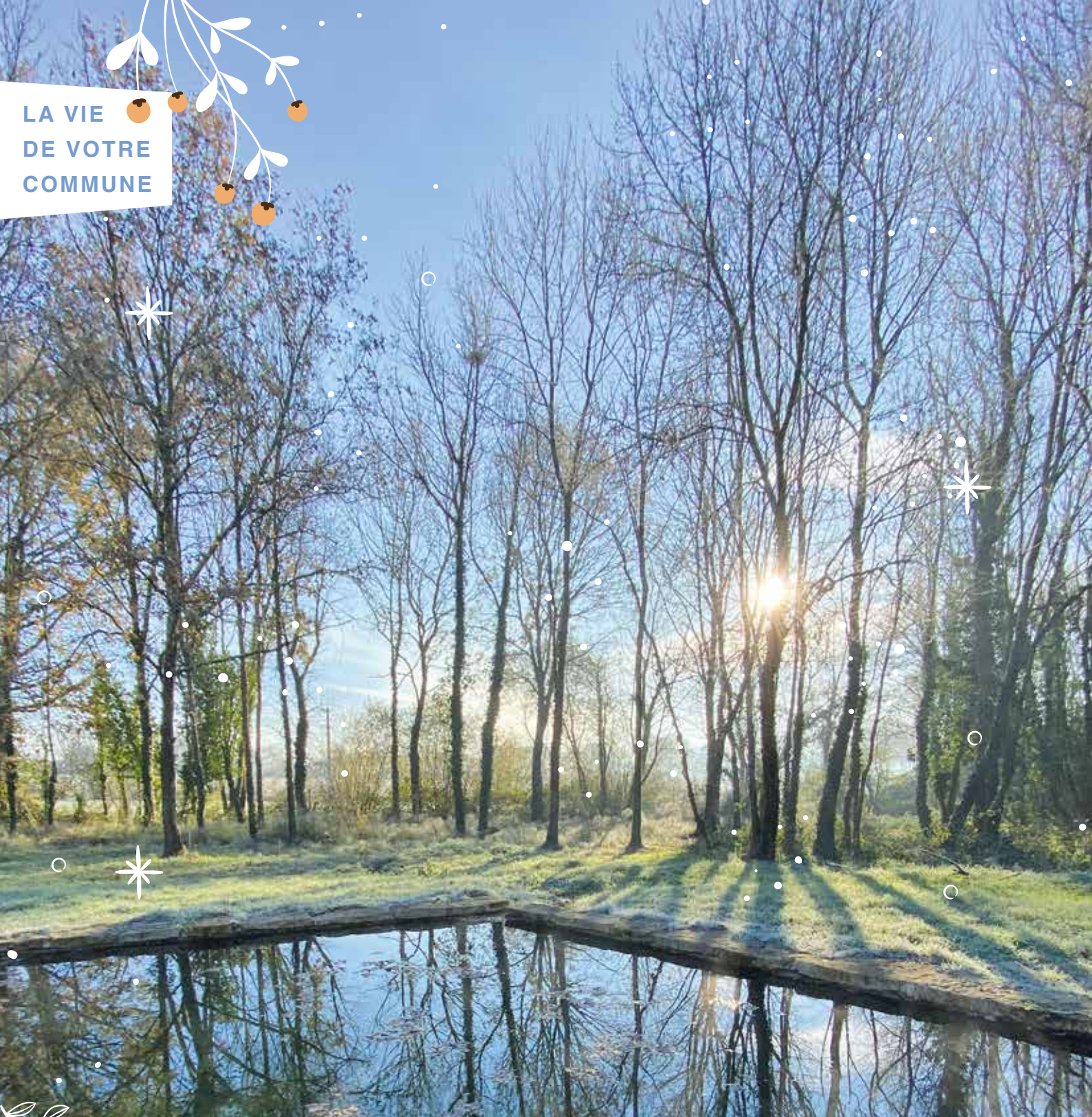




LA VIE
DE VOTRE
COMMUNE



Qui lit Quilby?



* : Janvier 2023 - Bulletin municipal - # 52



TAXI CAMPBON
ÉLODIE MOROSINI
06 08 21 73 48

HYPER U
Savenay
U DRIVE coursesu.com
U location
OUVERT
Du lundi au samedi
De 9h00 à 20h00
Anais
Bijoux & Montres
Parc commercial de la Colleraye – 44260 SAVENAY
02 40 58 83 00
www.hyperu-savenay.com

COIFFURE MIXTE
Geneviève BUGEL
14, Grande Rue
44750 QUILLY
02 40 91 80 97

J.M.A
jma.quilly@orange.fr
Plomberie
Chauffage
Électricité
Énergie renouvelable
Tél. 02 40 88 19 72
Fax 02 40 24 79 05
4, rue du hérisson 44750 QUILLY

CJM sarl
Christian Jouin
Maçonnerie & Terrassement
neuf et rénovation
Assainissement
02 40 91 84 50 - 06 80 65 24 49
31, la Crochardais 44750 Quilly

Ghislain BRODU Artisan
Menuiserie - Charpente
Escaliers - Parquet - Lambris - Volets roulants
Fenêtre bois-alu-PVC - Rénovation
Agencements placards - Préau - Agencements
magasins et bureaux - Véranda - Habillages
Façade et pignons
18, rue du Haut Chemin - 44260 PRINQUIAU - Tél/Fax 02 40 56 63 17

HB
PLÂTRERIE
Pour tous vos travaux de plâtrerie - neuf ou rénovation
Samuel BLANCHARD
06 27 73 38 74
Antoine GRANGIER
06 06 82 15 20
11, La Cantinais
44750 QUILLY
bg.platrerie@orange.fr

Sommaire

- Échos du conseil / 4
- Vie locale / 6
- Quilly au quotidien / 12
- Vie associative / 17
- Intercommunalité / 24
- Infos pratiques / 28
- Calendrier / 32

Permanences des élus

1^{er} SEMESTRE 2023 de 10h à 12h

Valérie GAUTIER
Maire, responsable du CCAS :
28 janvier / 4 mars / 8 avril /
13 mai / 17 juin

Jean-Michel SYLVESTRE
1^{er} adjoint, chargé par délégation
de la voirie, des équipements
et des espaces verts, et de
l'urbanisme :

4 février / 11 mars / 15 avril /
20 mai / 24 juin

Marie Ange OHEIX
2^e adjointe, chargée par délégation
du restaurant scolaire, de
l'information, des associations et
des salles communales :

7 janvier / 11 février / 18 mars /
22 avril / 27 mai / 1^{er} juillet

Gervais BUGEL
3^e adjoint, chargé par délégation
du budget et des finances
communales, des affaires sportives
et des bâtiments communaux :

14 janvier / 18 février / 25 mars /
29 avril / 3 juin / 28 mai

Flavie BIGET
4^e adjointe, chargée par délégation
des affaires scolaires et des
affaires culturelles :

21 janvier / 25 février / 1^{er} avril /
6 mai / 10 juin

contact@mairiedequilly.com

BULLETIN MUNICIPAL #52 - Janvier 2023

Directrice de la publication : Valérie Gautier
Rédactrices en chef : Marie Ange Oheix
et Sophie Bodin

Rédaction : commission communication
et les services municipaux
Photos : mairie, Marie Ange Oheix, Freepik

Maquette : V. Lemerrier, graphiste à Quilly
06 83 21 72 72 www.lunea-infographie.fr
Impression : Le Sillon 02 40 58 91 24
www.sillon.fr

Le mot du Maire

Chères Quilliennes, chers Quilliens,

Chaque année est marquée par des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs, ressentis personnellement ou collectivement. Ce mot est l'occasion de nous souhaiter la force et l'énergie nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

Le repas des aînés a eu lieu le 19 novembre avec une cinquantaine de convives. Les membres du CCAS sont allés à la rencontre de nos anciens qui n'ont pas pu participer à cette journée pour leur apporter un colis rempli de douceurs.

Nous signons cette année, par le biais du CCAS, une convention pour une mutuelle solidaire, ouverte à tous ! Vous trouverez dans les pages suivantes les informations nécessaires.

En ce qui concerne les économies d'énergie, nous avons réduit les horaires de l'éclairage public. L'éclairage désormais s'éteint à 22h le soir et se rallume à 6h le lendemain matin. Des travaux ont été effectués sur le bâtiment de la mairie. Toutes les ouvertures ont été changées. La chaudière au fioul a été remplacée par une chaudière à pellets.

Nous sommes victimes depuis quelques temps sur la commune de dégradations sur les bâtiments communaux, notamment les toilettes publiques qui sont squattées par des jeunes pour fumer et boire à l'abri des regards. Nous retrouvons leurs mégots et autres déchets qui nécessitent un nettoyage par nos agents du service technique.

La bibliothèque a subi également des dégradations. La porte donnant sur la cour a été abîmée. Des individus ont essayé d'y mettre le feu et le carreau d'une fenêtre a été cassé. Le stock de bougies à la chapelle de Planté a été pillé et éparpillé partout sur le site, l'extincteur vidé et jeté dans l'étang. Nous nous passerions bien de ces désagréments qui font perdre du temps et de l'argent à tout le monde !

L'équipe de bénévoles et les services techniques ont cette année encore décoré nos rues et places de magnifiques décors de Noël. Cela égaye notre quotidien en cette période encore bien morose et illumine les yeux des enfants ! Soyez-en tous remerciés !

Souhaitons-nous, malgré les difficultés de toutes sortes rencontrées, un devenir meilleur grâce à notre travail, à notre engagement collectif citoyen et gardons un esprit de rassemblement.

Que cette nouvelle année 2023 vous garde en bonne santé. Qu'elle soit remplie de joie et de bons moments avec vos proches.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse 2023 !

Valérie Gautier



Mairie de Quilly 10, rue de la Mairie 44750 QUILLY - 02 40 91 83 83

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.quilly.fr

Le conseil municipal du 23 mai après avoir délibéré approuve :

- Les travaux des huisseries de la mairie par Atlantique Ouvertures de Vigneux de Bretagne pour un montant de 44 263.64 € HT avec une aide du Département de 33 267 €.
- L'installation d'une chaudière bois en mairie et pour la salle polyvalente avec l'entreprise ROLLAIS pour un montant de 37 707.71 € avec une aide de l'ADEME pour un montant de 19 119 €. La commune sollicite l'aide du Département.
- La nouvelle convention pour le groupement d'achat d'électricité jusqu'au 31/12/2023 avec des frais de gestion de 180 €/ an pour 2024 à 2027.
- La reconduction de la convention avec l'association Anim'Toit pour le service de fourrière animale pour un montant de 1 € par habitant pour le service et de 0.25 € par habitant pour les frais de fonctionnement du refuge.
- La fourniture et la livraison des repas au restaurant scolaire pour 3 ans avec la société CONVIVIO de Bédée pour le prix du repas de 2.54 € HT, soit un montant total par an évalué à 50 800 € HT.
- La révision des tarifs des repas au restaurant scolaire à 3.65 € à compter de la rentrée de septembre 2022.
- **La révision des loyers au Bois Joli** de + 1.61 %, au 1^{er} juillet 2022, calculé en fonction de l'indice de référence de l'INSEE.
- **L'étude de l'extension des bâtiments scolaires** avec Loire-Atlantique Développement pour un montant de 46 350 € HT l'étude.

Le conseil municipal du 4 juillet après avoir délibéré approuve :

- La décision modificative du budget n°1 avec l'actualisation des crédits inscrits au budget 2022 de manière suivante :

	DÉPENSES		RECETTES	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
FONCTIONNEMENT / Dépenses	500 €	1 200 €		
FONCTIONNEMENT / Recettes				700 €
INVESTISSEMENT / Dépenses	21 776 €	52 476 €		
INVESTISSEMENT / Recettes				30 700 €
TOTAL GÉNÉRAL		31 400 €		31 400 €

- La convention de groupement de commande pour la réalisation d'un programme de travaux de voirie avec la Chapelle-Launay, Lavau-sur-Loire, Prinquiau et Quilly.
- L'avenant au règlement intérieur du restaurant scolaire dans le cadre de la gestion des différents impayés.

Le conseil municipal du 19 septembre après avoir délibéré approuve :

- **La modification des statuts du SMCNA** (Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique) avec l'extension du périmètre à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon à compter du 01/01/2023 en intégrant : Cordemais, Le Temple de Bretagne, Saint Étienne de Montluc.
- La création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité au restaurant scolaire comme **agent d'encadrement des enfants sur la pause méridienne**.
- **Le renouvellement du marché des services d'assurances** avec la société SMACL pour les dommages aux biens, la responsabilité générale et la protection juridique et fonctionnelle, ainsi que GROUPAMA pour la flotte automobile.
- **La convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale** pour la prestation de calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi.

Le conseil municipal du 17 octobre après avoir délibéré approuve :

- **La décision modificative du budget n°2** avec l'actualisation des crédits inscrits au budget 2022 de manière suivante :

	DÉPENSES		RECETTES	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
FONCTIONNEMENT / Dépenses	5 250 €	41 365 €		
FONCTIONNEMENT / Recettes				36 115 €
INVESTISSEMENT / Dépenses		2 600 €		
INVESTISSEMENT / Recettes				2 600 €
TOTAL	5 250 €	43 965 €		38 715 €
TOTAL GÉNÉRAL		38 715 €		38 715 €

- **L'avancement de grade « d'adjoint technique principal de 2^e classe »** avec un taux de promotion à 100 %.
- **La création d'emploi pour avancement de grade** de deux postes d'adjoint technique principal de 2^e classe, à temps non-complet.
- **La mise à jour de l'effectif des agents communaux** suite aux créations d'emplois.
- L'avis d'enquête publique du 21 septembre au 24 octobre 2022 **sur le renouvellement d'autorisation d'exploiter à la carrière de Quilly « Le Petit Betz »** avec vote du Conseil Municipal (1 contre et 13 votes pour).
- **La modification des statuts du SYDELA** en approuvant la modification de la dénomination sociale du syndicat en « Territoire d'énergie Loire-Atlantique » ainsi que les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes.
- **L'habilitation du Centre de Gestion 44** pour le contrat d'assurance des risques statutaires de personnel.
- **L'adhésion au Groupement Interprofessionnel de Santé au travail (GIST)** de Saint-Nazaire avec la mise en œuvre de la mission de santé au travail par le GIST à destination des agents de la commune de Quilly à compter de 2023 pour 3 ans.
- **Le tarif de 2 € pour le panier repas fourni par les parents** au restaurant scolaire afin de permettre aux enfants atteints d'allergie de prendre leur propre repas au sein du restaurant scolaire.

Le conseil municipal du 21 novembre après avoir délibéré approuve :

- **La taxe d'aménagement** avec le reversement du produit à la communauté de communes CCES.
- **La décision modificative n°3 :**

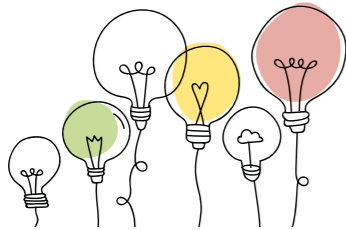
	DÉPENSES		RECETTES	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
FONCTIONNEMENT / Dépenses		440 €		
FONCTIONNEMENT / Recettes				440 €
INVESTISSEMENT / Dépenses		2 700 €		
INVESTISSEMENT / Recettes				2 700 €
TOTAL GÉNÉRAL		3 140 €		3 140 €

- Les contrôles périodiques obligatoires des bâtiments publics et aires de jeux **par la Société APAVE**.
- **Les tarifs 2023 des locations des salles municipales** avec une augmentation de 10 %. (cf p.11)
- **Les tarifs 2023 du columbarium et des concessions dans le cimetière** avec un maintien des tarifs 2022 (cf p.10).
- Les premières dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023.
- La convention de partenariat pour une **mutuelle communale avec la MCRN** de Nantes afin de proposer aux habitants de Quilly une complémentaire santé avec un accompagnement de proximité et à des tarifs maîtrisés.
- **La création de l'indemnité horaire** pour travaux supplémentaires pour le cadre d'emploi d'adjoint technique.

Économies d'énergie

La commune a mis, elle aussi, des éléments en place afin de limiter ses consommations en énergie :

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux avec le remplacement des ouvertures de la salle polyvalente, de la mairie et de la salle Roger Plissonneau, ainsi que le changement du mode de chauffage de la mairie et de la salle polyvalente par une chaudière à pellets.
- Réduction de l'éclairage public qui est éteint à 22h contre 22h30 ou 23h selon les lieux éclairés,
- Installation d'économiseurs d'eau dans tous les bâtiments communaux.



Recevoir votre bulletin municipal par mail ?

Vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin municipal en papier dans votre boîte aux lettres mais plutôt par mail ?

Faites-le nous savoir par mail à contact@mairiedequilly.com en indiquant votre nom, prénom, adresse postale et adresse électronique. Pensez à regarder dans vos courriers indésirables en cas de non réception !

Bien évidemment, il faudra également nous prévenir en cas de modification de votre adresse mail !

Pour information, il est également consultable sur le site internet de la mairie www.quilly.fr.

Mutuelle solidaire pour tous

L'accès aux soins médicaux peut être un souci pour certaines personnes. La municipalité de Quilly, par le biais de son CCAS, a souhaité faire appel à partenariat auprès d'une complémentaire santé afin d'améliorer l'accès aux soins pour tous. L'adhésion à cette mutuelle est sans questionnaire médical, sans limite d'âge, sans condition de ressources.

Une convention sera signée avec la MCRN, mutuelle des cheminots de la région nantaise. L'économie sociale et solidaire est au cœur de la MCRN. Elle est sans but lucratif et sans actionnaires. Ce dispositif n'engendre aucun coût pour la commune et le CCAS. La signature des contrats individuels se fait entre la mutuelle et les habitants. Des permanences seront assurées à la mairie sur rendez-vous.

La première aura lieu le 24 février de 10h à 12h sur rendez-vous au 02 40 89 22 91 ou au 07 87 57 33 80.

N'hésitez à venir faire un devis de comparaison avec votre mutuelle actuelle.

Permanences : le 9 février de 14h à 16h et les 31 mars, 28 avril et 30 juin de 10h à 12h.



Être informé des actualités et des urgences

La commune met à disposition de ses habitants l'application **PanneauPocket** afin de communiquer sur les actualités de Quilly et alerter la population en cas d'urgences.

À ce jour, l'application est en service sur 249 smartphones et tablettes numériques. Ce qui représente environ 47 % des foyers de Quilly.

Il vous suffit seulement de télécharger l'application sur votre téléphone portable ou votre tablette numérique et d'ajouter Quilly dans vos favoris.



Quelques rappels s'imposent !

• Automobilistes : stop à la vitesse excessive !

Vous avez attiré l'attention de vos élus sur la vitesse excessive de certains véhicules dans la commune. Pourtant très vigilants dans leur village, certains habitants ne le sont plus dès qu'ils en sortent... Il est donc demandé à chacun de **respecter les limitations de vitesse** et d'être très attentifs afin de protéger la vie de nos enfants !

• Un gilet pour leur sécurité

Pendant toute la durée du trajet scolaire, le port du gilet fluorescent est obligatoire et sauve des vies. La couleur verte fluorescente signale les élèves en plein jour. La nuit, ce rôle est assuré par les bandes rétro réfléchissantes du gilet. Il doit donc être porté sur le sac à dos et fermé à l'avant. Merci de le rappeler aux élèves !

• Stationnement gênant lors d'obsèques

Lors des obsèques à l'église, la réquisition des places de parking pour le convoi funéraire et les véhicules de la famille est indispensable. Malgré la communication mis en amont sur les pare-brises, certains véhicules restent quand même stationnés sur le parking. **Pour le respect des familles et du défunt, nous remercions de bien libérer ces stationnements lors des prochains enterrements.**

Syndicat du Bassin Versant du Brivet : fin des travaux

Les travaux de restauration des cours d'eau sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) sont finis pour cette année 2022 !

Les travaux de restauration des cours d'eau ont débuté au mois d'août et ce sont terminés fin octobre dernier pour un coût total d'environ 550 000 € TTC.



C'est 200 000 € de plus que l'année dernière pour un linéaire égal mais une ambition de travaux plus conséquente. Au préalable, des travaux sur la végétation de berges ont été effectués durant la période réglementaire autorisée (août à octobre). Ce sont 10 km de renaturation de cours d'eau qui ont été effectués pour cette année.

Ces travaux vont permettre de créer une diversité des écoulements du cours d'eau, une diversité d'habitats pour la faune aquatique, de protéger les berges contre le piétinement notamment des bovins, et bien d'autres fonctions importantes pour tendre vers un fonctionnement plus naturel du cours d'eau. Ces travaux vont permettre aux cours d'eau de retrouver leur rôle « d'éponge » : en période de crue, l'eau ira alimenter autour du cours d'eau afin qu'en période d'assecs (sécheresse) l'eau soit redistribuée naturellement au milieu naturel.



• Dégradations

Des dégradations ont été constatées en novembre à Planté et aux toilettes publiques du bourg.

À Planté : extincteur jeté dans le plan d'eau, ordures ménagères laissées au sol partout sur le site, statuettes cassées, tronc forcé, traçage visuel au sol, etc.

Toilettes publiques neuves : très souvent squattées malgré la fermeture programmée le soir. Des déchets y sont laissés par terre en quittant ce lieu. Il est nécessaire que chacun fasse preuve de civisme, que l'autorité et la fermeté parentales soient appliquées pour que cessent ces dégradations aussi stupides que coûteuses.



Un grand MERCI à tous les bénévoles et agents du service technique sans qui la magie de Noël ne serait pas la même !

Ils ont, une nouvelle fois, consacré beaucoup de temps malgré le froid glacial afin que des étoiles brillent dans les yeux des petits et des plus grands !

■ Nous vous souhaitons la bienvenue



BG PLÂTRERIE

Après plusieurs années à être formé par une entreprise de Quilly en tant que plâtrier-plaquiste. C'est à notre tour de nous lancer et de créer notre propre entreprise, BG plâtrerie.

Nous sommes essentiellement basés sur des projets de rénovation. Ceci dit, nous pouvons aussi réaliser des projets sur maisons neuves. Alors n'hésitez pas ! Samuel Blanchard & Antoine Grangier

Contact : tous travaux de plâtrerie
S. Blanchard **06 27 73 38 74**
A. Grangier **06 06 82 15 20**

Bar-épicerie Rock'n Breizh Café

Le commerce, rapidement repeint et redécoré, a rouvert ses portes le samedi 19 novembre.

Stéphane Launay tenait à être vite opérationnel afin de servir au mieux les habitants de la commune.

Le gérant n'est pas un inconnu dans le secteur, ayant déjà été aux services du café de Guenrouët et ayant déjà organisé un festival à la fois rock et breton dans la même commune.

C'est finalement à Quilly qu'il a décidé de se poser et de proposer une offre très diversifiée dans laquelle il inclut du spectacle, principalement de la musique, mais aussi, militant pour une Bretagne réunie, une identité bretonne.

D'où le nom de la nouvelle enseigne, Rock Breizh Café !

Un service de taxi à Quilly



Cet été, la mairie a donné son accord pour une licence de taxi sur la commune, en attribuant une autorisation de stationnement à M. Maxime Supiot qui en avait fait la demande. Jeune homme de 32 ans et chauffeur de taxi depuis bientôt 10 ans, il rejoint sa compagne, Élodie Morosini, déjà taxi à Campbon depuis 2015.

« Cette nouvelle licence apporte un service supplémentaire sur la commune. C'est avec plaisir que j'apporte mon expérience aux côtés d'Élodie afin de répondre aux demandes des habitants de Quilly ».

Nous effectuons tous types de transports : pour les professionnels, les particuliers, assistance, gare, aéroport et transports médicaux.

Contact : SARL EMT - réservation et devis - **06 08 21 73 48**



■ **État civil**

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

THÉBAUD Seilyo	13/12/2021
LEVESQUE du ROSTU Timoté	17/12/2021
LECLERCQ Antonin	18/02/2022
BLED Alma	25/03/2022
LE POINTER Louïss	30/03/2022
HUCHON DUCOUX Hanaé	16/04/2022
CHARLIER Daphné	03/05/2022
LE GOUÉ Célosie	15/05/2022
HERVOCHON Maëlie	20/05/2022
MACE OHEIX Juliette	24/06/2022
LE BEC Benjamin	25/06/2022
BERTHO Izïa	25/06/2022
SUPIOT Emélie	28/06/2022
CARO Héloïse	28/07/2022
PUCHAULT Lya	04/08/2022
OCTOR Leïa	28/08/2022
LETORT Emma	05/09/2022
DENIAUD Élina	13/09/2022
RICHARD Aliénor	07/10/2022
CAURET Anna	22/10/2022

DÉCÈS - INHUMATIONS

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches de :

ROUSSEAU René	13/01/2022	73 ans
AGASSE Jean-Claude	22/02/2022	78 ans
CHARLIER Roland	12/03/2022	76 ans
PERRON Mélanie	26/04/2022	26 ans
CHARTIER Jean Bernard	19/05/2022	72 ans
BOULIGAND Madeleine veuve JAGOT	25/06/2022	100 ans
OUATTARA Souleymane	04/08/2022	47 ans
DAUPHOUY Jeanne veuve JARNOUX	17/08/2022	87 ans
LEVEQUE Josiane	24/09/2022	73 ans
LATESSA Auriane	03/11/2022	40 ans
SACRÉ François	25/11/2022	65 ans
DUSSOL Chantal	05/12/2022	66 ans



MARIAGES

NICOLLET Maxence et DUPONT Lucie	16/04/2022
CARRE Cyril et OHEIX Delphine	23/07/2022
MONTOIR Pascal et LANE Fabienne	10/11/2022
PRIJENT Arnaud et GUILLANTON- FURAUT Fiona	12/11/2022

■ **Tarifs 2023 : colombarium et concession dans le cimetière**

Pas de changement de tarifs depuis janvier 2019.

- **Concession** - la parcelle de terrain de 2 m² :
 - 140 € pour 15 ans
 - 280 € pour 30 ans,
- **Colombarium** - chaque case avec la plaque :
 - 450 € pour 15 ans
 - + 30 € pour la plaque,
- **Jardin du souvenir** : dispersion gratuite et possibilité d'ajouter une plaque pour 30 €.

■ **Tarifs 2023 de location des salles municipales**



SALLE POLYVALENTE	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Bal-loto-belote-spectacle	91 €	732 €
Repas	91 €	418 €
Réunion, vin d'honneur	Gratuit	229 €
Repas adhérents	Gratuit	229 €
Option sono	Gratuit	142 €
Option office-cuisine	Gratuit	142 €
Autres associations et particuliers		
Activités scolaires	Gratuit	Gratuit
Réunion, vin d'honneur	129 €	252 €
Location 1 jour	208 €	447 €
Location 2 jours	333 €	667 €
Option office-cuisine	58 €	142 €
Réveillon (toutes options incluses)	444 €	1 000 €

SALLE ROGER PLISSONNEAU	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Réunion	Gratuit	142 €
Repas adhérents	Gratuit	195 €
Autres associations et particuliers		
Réunion, vin d'honneur	78 €	142 €
Location 1 jour	114 €	249 €
Location 2 jours	200 €	389 €
Repas réveillon	141 €	287 €

SALLE ANNEXE	Commune
Réunion de famille suite à une cérémonie d'inhumation	42 €
Vin d'honneur	81 €



Listes électorales : êtes-vous bien inscrit(e) ?

Le ministère de l'intérieur vient de déployer un nouveau téléservice à l'attention de tous les électeurs : la télé-procédure d'interrogation de la situation électorale (ISE).

Ce nouveau service permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter, à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone).

Il suffit seulement de vous connecter sur le site service-public.fr au lien suivant :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687

Si au terme de la recherche vous n'êtes pas retrouvé(e), contactez la mairie ou déposez une demande d'inscription sur les listes électorales sur ce même site.

Pour les jeunes qui atteignent 18 ans, ils sont inscrit d'office par l'INSEE. Il se base sur les informations données par le jeune lors du recensement citoyen, qui est le préalable obligatoire à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). En conséquence, le jeune majeur est inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où il s'est fait recenser.

La téléassistance

Le Département propose un service de téléassistance 7j/7j et 24h/24h grâce à un dispositif d'écoute dédié aux personnes âgées, handicapées, isolées ou sortant d'hospitalisation. Le tarif est modulable en fonction des ressources et il n'y a pas de condition d'âge.

A NOTER
La demande d'installation est effectuée à la Mairie

Formule classique

Chaque abonné dispose d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. **Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre)** met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence.

Des services complémentaires peuvent également être proposés pour le même coût :

- Un détecteur de chute. Intégré au déclencheur porté en médaillon, il permet en cas de chute de provoquer automatiquement un appel au centre d'écoute téléassistance.
- Un détecteur de fumée qui permet, en cas de fumée, de déclencher une alarme et d'envoyer un signal au centre d'écoute.



Le recensement est obligatoire à partir des 16 ans et doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. La démarche s'effectue auprès de la mairie de votre lieu de domicile en fournissant les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité),
- Livret de famille.

Sachez que la démarche est désormais possible en ligne en vous connectant au site majdc.fr



Formule mobile

Les prestations offertes restent les mêmes que la formule classique mais la personne dispose en plus d'un téléphone mobile adapté avec dispositifs d'assistance qui lui permet d'être couvert quel que soit l'endroit où il se trouve : à l'intérieur comme à l'extérieur de sa maison.

- Touche SOS avec géolocalisation pour appel d'urgence,
- Possibilité d'intégrer une 2^e carte SIM pour passer des appels téléphoniques classiques,
- Appel facilité de 4 numéros à l'aide de touches pré-programmables en façade.

Formule GSM

L'abonné peut bénéficier de la téléassistance même s'il ne dispose pas de ligne fixe, en utilisant un boîtier sans fil fourni par le Département. Il n'aura pas à souscrire à un abonnement de téléphone fixe.



Rentrée scolaire 2023/2024 : inscriptions aux écoles

École publique Arc-En-Ciel

L'inscription en Petite Section des enfants nés en 2020 s'effectue dès à présent en mairie du lundi au samedi de 8h30 à 12h, ainsi que le vendredi de 13h30 à 16h30.

Pièces à joindre (hors cas particulier) : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile.



Pour visiter l'école publique ou pour toutes questions relatives à la scolarité de votre enfant, vous pouvez contacter la directrice, Gwendoline Lodé, au **02 40 91 88 09** ou envoyer un mail à ce.0440780j@ac-nantes.fr.

Une matinée d'accueil sera organisée en juin pour les enfants qui feront leur rentrée l'année prochaine.

Vous pourrez également venir découvrir des travaux d'élèves et les projets en cours à l'occasion d'une porte ouverte en fin d'année scolaire.

École Sainte-Thérèse

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023/2024 ont débuté. Vous pouvez joindre Mme Rachelle Noblet au **02 40 88 14 34**. Une matinée porte ouverte est organisée le **samedi 14 janvier de 10h à 12h**.

Dispositif grand froid

En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables (grand froid, canicule, épidémie...), **un registre est tenu en mairie** afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit en fonction de leur âge, de leur handicap ou de leur isolement.

La demande est réalisée :

- Soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal,
- Soit par un tiers (personne physique ou morale : parent, médecin traitant, voisin, service de soins à domicile, etc.).

Lorsque la demande émane d'un tiers, celle-ci doit être effectuée par écrit (courrier ou courriel). Cette disposition vise à dégager la responsabilité des Maires et à assurer un certain formalisme à la demande afin d'éviter les signalements abusifs.

Vous pouvez venir vous inscrire sur ce registre aux horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie.

Capture des chiens et chats en divagation et placement en chenil

Depuis ces dernières années, la présence de chiens et de chats en état de divagation dans notre commune devient un problème récurrent, tant au niveau de la salubrité publique (poubelles renversées, sacs éventrés) que de la sécurité.

En effet, de nombreux incidents pourraient être évités sur les voies de circulation si ces animaux étaient surveillés.

Il est rappelé que **les propriétaires sont responsables de leurs bêtes**, et qu'en cas d'accident causé aux personnes comme aux autres animaux, ils s'exposent à des poursuites pénales. Par ailleurs, l'identification des chats et des chiens est obligatoire.



Pour lutter contre ce problème toujours plus croissant qui mobilise du temps et des finances communales, le conseil municipal, par délibération en date du 24 juin 2019, a voté la signature d'une convention avec l'association Anim'Toit de Prinquiau pour un montant de 1.25 €/habitant.

Lors de la restitution à son propriétaire, les animaux ne peuvent être restitués qu'**après paiement des frais de fourrière** :

- Prise en charge : 25 €,
- Taux de base pour la journée : 10 €,
- Pose d'une puce d'identification si inexistante : 60 €.

Si un animal est capturé blessé, il sera déposé dans la clinique vétérinaire partenaire la plus proche et les frais des soins seront facturés au propriétaire.

Urbanisme : quelles autorisations pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
• Réfection de toiture : **DP**
• Auvent, préau
< 5 m² : aucune formalité
< 20 m² : **DP**
> 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
< 5 m² : aucune formalité
< 20 m² : **DP**
> 20 m² : **PC**

CABANE BOIS OU BÉTON
< 5 m² : aucune formalité
< 20 m² : **DP**
> 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, VELUX : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

FACADE, RAVALEMENT : DP

GARAGE
< 5 m² : aucune formalité
< 20 m² : **DP**
> 20 m² : **PC**
Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE
< 10 m², non couverte restant - de 3 mois : aucune formalité
< 100 m² ouverte : **DP**
< 100 m² avec couverture 1.80 m de haut : **DP**
> 100 m² et/ou de haut et/ou local technique 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m², il en est de même si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.
Services en ligne sur Service-Public.fr

Lutte contre les nuisibles

Aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Face à la prolifération des frelons asiatiques qui peuvent avoir des conséquences sur la biodiversité et provoquer des problèmes de santé publique du fait des risques de piqûre, la municipalité a décidé d'agir afin de limiter l'impact sanitaire occasionné. **La commune a signé une convention de partenariat avec l'association POLLENIZ** qui coordonne la lutte contre le frelon asiatique en Loire-Atlantique. La destruction des nids sera réalisée par « l'entreprise prestataire » retenue par POLLENIZ et la commune s'engage à financer un forfait de 50 € TTC. Le solde TTC de l'intervention restant à la charge du particulier lui sera directement facturé par « l'entreprise prestataire ».

Comment se signaler si vous souhaitez bénéficier de cette aide ?

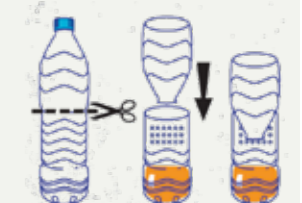
Nous invitons les habitants qui auraient un nid de frelons asiatiques sur leur propriété privé à se signaler à l'accueil de la Mairie au **02 40 91 83 83**. Le service technique communal identifiera sur place le nid de frelons et renseignera POLLENIZ sur :

- Le niveau d'urgence de la destruction,
- L'adresse de l'intervention et les coordonnées du propriétaire,
- Les éléments techniques pour la destruction du nid.

La transmission de ces informations vaudra accord de la commune pour la prise en charge financière de la destruction du nid.

PIÉGEAGE À RÉALISER AVANT LE PRINTEMPS

Recette d'appât pour piège-bouteille :
3/4 de bière brune, 1/4 de vin blanc, un trait de sirop de fruits rouges.



	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Stades de développement		Les fondatrices sont en hibernation				Développement des colonies / les fondatrices restent au nid					Les futures fondatrices quittent le nid	Entrée en hibernation des fondatrices
			Les fondatrices fondent les nouvelles colonies				Les ouvrières chassent intensément					
Consignes de piégeage			Piégeage des fondatrices ; en tous lieux mais sous surveillance (afin de ne pas capturer trop d'insectes utiles) Une fondatrice piégée = un nid en moins					Piégeage des ouvrières ; autour des ruchers uniquement			Piégeage généralisé	

Lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin

POLLENIZ propose en complément des traitements, la pose d'écopiège sur les troncs. Afin de suivre le cycle biologique de l'espèce, les poses se font de novembre 2022 à fin mars 2023 et pour les maintenances, de mai à juillet. Inscription pour les **écopièges** jusqu'au 31 janvier 2023 sur www.polleniz.fr ou par téléphone au **02 40 35 83 03**.



Rappel : pour la lutte collective contre les chenilles processionnaires du chêne et le bombyx cul-brun, l'inscription se fait jusqu'à fin mai également sur le site internet : www.polleniz.fr

L'intervention de POLLENIZ se déroulera à partir de la mi-mai et jusqu'à la fin du mois de juin, chez tout particulier s'étant inscrit. Cette campagne de lutte biologique est sans danger pour l'Homme, les animaux et l'environnement. Le produit pulvérisé détruit le système digestif des chenilles qui l'ingèrent en même temps que les feuillages. Il sera donc appliqué en période où elles en consomment en grande quantité.

Quilly en photos

La municipalité



Organisé le 19 novembre par le CCAS pour les seniors âgés de 70 ans et plus, l'après-midi s'est déroulé autour d'un délicieux repas préparé par le traiteur « Le Champ des Saveurs » de Plessé et servi par les membres du conseil municipal et du CCAS. Une animation de qualité, assurée par La Gazette de Titi avec un spectacle de variété, a permis de maintenir une belle ambiance. Une quarantaine de personnes de 70 à 89 ans étaient présentes.

VOUS AVEZ PLUS DE 70 ANS ET RÉCEMMENT INSTALLÉ À QUILLY ? Manifestez-vous alors auprès de l'accueil de la mairie afin d'être convié au repas des aînés !



Animation musicale et culturelle offerte par la Municipalité aux élèves de l'école publique et de l'école privée le 1^{er} juillet dernier avec la venue d'un groupe de cuivres. Créé en 2018, l'ensemble Eclectik Brass réunit cinq musiciens acteurs de la vie artistique culturelle nantaise. Ce sont cinq artistes et enseignants souhaitant partager leur passion de la musique, en jouant, pour des publics variés, de la musique de chambre pour cuivres.



Animation de Noël le 11 décembre. Spectacle Fred Spector et l'étoile de Noël offert par la municipalité.

associative

Vie

Sainte-Thérèse connectée !

Grande nouvelle cette année, **vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'école** « École privée Sainte Thérèse-Quilly ». Vous y découvrirez les opérations festives proposées par l'OGEC, les travaux en cours, les actions menées par les enfants...



Le 16 décembre a eu lieu notre traditionnel spectacle de Noël. Les enfants ont pu se produire sur scène en interprétant des chansons sur le thème étudié cette année : « la biodiversité ». Durant cette soirée, les enfants ont eu la chance de rencontrer le Père-Noël et de pouvoir faire une photo avec lui en personne ! Une soirée magique en tout point !

L'école a obtenu pour la deuxième année consécutive le label **ÉCO ÉCOLE** grâce à ses actions de recyclage. Nous récupérons les cartouches d'encre ce qui nous permet d'acheter

du matériel pour les enfants ; nous recyclons également les piles en partenariat avec « Électriciens sans frontières ». Les enfants ont également participé à l'opération « Nettoyons la nature ». Ils se sont retroussés les manches et parés de gants sont partis à la chasse aux déchets dans le bourg et à proximité. Des poubelles malheureusement bien remplies mais une fierté du travail accompli ! À noter, si vous avez des cartouches/piles usagées, vous pouvez les déposer à l'école. De préférence le soir à la sortie des classes (16h30).

Les P'tits Dynamiques

Les P'tits Dynamiques ont commencé cette année scolaire avec de **nouveaux projets, tournés vers la nature**. Pendant ces deux premières périodes, les enfants ont pu décorer l'accueil périscolaire aux couleurs de l'automne puis de l'hiver, fabriquer des jardinières, planter des bulbes pour fleurir leur jardin au printemps...

En ce début d'année scolaire, les familles ont été conviées à nouveau, après deux années d'interruption, à des « goûters famille », un événement permettant de passer un temps de convivialité et d'échange à l'accueil périscolaire. Ce temps est amené à être reconduit chaque fin de période. Alors n'hésitez pas à vous joindre à ce rendez-vous, l'occasion de partager en famille un moment convivial avec l'équipe d'animation avant de se quitter pour les vacances.



Pendant la période qui suit les fêtes de fin d'année, les enfants vont pouvoir s'initier au codage informatique avec de nouveaux robots fraîchement arrivés aux P'tits Dynamiques, un projet en partenariat avec la médiathèque de Quilly.

Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter par email à l'adresse lespetitsdynamiques@lespep44-49.org, ou par téléphone au **02 40 91 88 08**.

Les inscriptions à l'accueil périscolaire sont possibles toute l'année, n'hésitez pas à vous renseigner.

L'équipe des P'tits Dynamiques vous souhaite une très belle année 2023.

Donner son sang c'est bien, donner régulièrement c'est indispensable !

Au fil des années, vous êtes toujours plus nombreux à donner votre sang. Nous vous en remercions.

En 2022, 64 personnes par collecte en moyenne ont donné leur sang à Quilly. À Sainte-Anne-sur-Brivet, vous étiez 73 donateurs en moyenne.



de synthèse ne peut remplacer le sang humain. C'est donc important de donner son sang.

Inscrivez-vous sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Les conditions pour donner son sang :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité avec photo
- Bien boire avant et après le don, et ne pas être à jeun

COLLECTES DE SANG 2023

QUILLY

Salle polyvalente de 16h à 19h30

- Jeudi 26 janvier
- Lundi 12 juin
- Vendredi 24 novembre

SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

Salle polyvalente de 16h à 19h30

- Mardi 11 avril
- Vendredi 29 septembre



Infos

 Don du sang Sainte-Anne-sur-Brivet/Quilly
www.dondesang.efs.sante.fr

Nous sommes chanceux car malgré la crise sanitaire, nous avons toujours réussi à maintenir constant le nombre de donateurs, et même à l'augmenter.

Votre don de sang est un acte citoyen, solidaire et libre qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin. Aujourd'hui, aucun traitement ni aucun médicament

Artfest&co

Pour cette année 2023, l'association Artfest&co vous propose plusieurs manifestations.

- **Le samedi 21 janvier** : le bal des célibataires à la salle polyvalente.
- **Le 13 mai** : un marché du printemps est également prévu au stade Henri Rousseau avec des animations musicales, une restauration rapide et un concert en fin de journée.
- **Le samedi 8 juillet** : un rendez-vous musical « Concert » au stade Henri Rousseau avec buvette et restauration.



Nous espérons tous vous y voir nombreux afin de profiter ensemble de ces différents événements !

Comité des fêtes

En 2022, outre la mise à disposition de matériels et de vaisselle pour les particuliers et les associations, nous avons eu le plaisir de proposer 2 animations :

- Ventes & dégustations d'huîtres avec animation gratuite de rue par la Compagnie Baldaboum,
- Soirée QUIZ du samedi 1^{er} octobre.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à ces animations.

Si l'animation du 10 avril a rencontré un succès mitigé, pour la soirée Quiz, nous avons accueilli plus de 80 joueurs de tous âges et dans une très bonne ambiance.



Et en 2023 ?

À la date de rédaction de cet article un nouveau bureau est en cours de constitution. Il sera officialisé mi-janvier à l'issue d'une prochaine réunion de bureau. Alors, on vous donne rendez-vous en 2023 !!

Vous avez des idées d'animations, des choses à nous proposer, envie de vous investir à nos côtés dans l'animation de Quilly ?

Venez nous rejoindre dans l'organisation de ces manifestations ! Nous vous accueillerons avec grand plaisir et dans une ambiance conviviale. L'équipe actuelle est toujours motivée, mais, nous avons aussi besoin de nouveaux bénévoles.

L'ensemble des membres du Comité vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 !



L'équipe du Comité des Fêtes 2022 - En haut de gauche à droite : Anthony Fougère, Lucien Treuil, Laurent Robert (secrétaire) - En bas de gauche à droite : Stéphane Veillé (président), Valérie Viaud, Anne-France Loyer, Cyrille Godard (trésorier) - Absent : Anthony Tessier

Contact comitefetesquilly@gmail.com

■ Cultiver le devoir de mémoire !

L'Union Nationale des Combattants Campbon/Quilly est une association d'anciens combattants français née au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Les sections locales regroupent ceux qui défendent les valeurs de la France en ayant combattu ou encore en défendant les valeurs via des services civils ou militaires. « Notre objectif est de cultiver le devoir de mémoire ».

Nous sommes présents aux différentes commémorations qui rendent hommage à toutes les générations, mais, nous avons aussi vocation à sensibiliser les jeunes générations.

Depuis la fin des années 1960, l'UNC accueille en son sein les combattants de la quatrième génération du feu, ceux qui ont participé à des opérations extérieures, militaires engagés et de carrière. Mais, ceux qui ont vocation à rejoindre l'association sont aussi les Soldats de France, c'est-à-dire tous ceux qui ont effectué leur service militaire jusqu'à sa dissolution, en 1997 mais aussi les veuves. « Nous souhaitons faire venir ces jeunes générations vers nous, en particulier les Opex et soldats de France afin, de rejoindre nos rangs et ainsi pérenniser nos actions ».

L'UNC Campbon/Quilly compte 67 Adhérents.

Contact

M. Guyon Roger **06 52 75 60 38** - Président de l'association UNC Campbon/Quilly

■ Les Amis de Planté

Rappel : L'association a pour objet de restaurer la chapelle de Planté tout en respectant son architecture d'origine, participer à son entretien, engager des recherches sur son histoire, l'animer tout en veillant à préserver le rôle spirituel et religieux de cette chapelle .

2022, une année riche en événements

• **Animations estivales :** L'association a organisé des animations cet été : l'occasion de rassembler des gens de Quilly et d'ailleurs. MERCI à Jacqu'otte pour ses contes dans sa roulotte, à Rémi pour son initiation à la marche nordique sur le site et l'escalade du « Mont Julien », à Hermann pour ses explications sur les richesses et rareté des plantes (Le saviez vous les plantes ont 3 noms latin, français et local), aux danseurs et danseuses de West Country de Quilly et aux 3 chanteurs de Sylamic pour le concert de clôture dans une chapelle pleine.

• **Bénévolat :** Merci aux 2 nouveaux bénévoles, Jean Marc et Émile, qui sont venus étoffer l'équipe d'entretien du site et à tous les bénévoles qui ont œuvré et qui œuvrent dans l'ombre. En novembre, les bénévoles accompagnés de M. Picot, architecte paysager, ont mis des jeunes plants (récupérés dans la nature environnante) sur la butte et dans le bois. Cette zone est délimitée par des piquets (houx, genêts, bruyères...). Nous recherchons des personnes qui souhaitent s'impliquer.



• **Projets :** Nous avons évoqué cet hiver l'histoire des bistrotts de Quilly : Au Cheval Blanc, Chez Maria, Chez Aline, À la Poule Noire... Les éléments collectés sont le point de départ d'un événement. Surprise !!!!

Les Amis de Planté vous souhaitent une bonne année 2023 !



M. Daniel Monchaux, porte-drapeau de l'UNC Campbon Quilly depuis le 11 novembre 2017 a été décoré par M. Roger Guyon, par la remise d'une médaille du porte drapeau et un diplôme d'honneur.

■ La Fournée du Pont de Quilly

Elle était attendue depuis deux ans par tous les habitants du Pont de Quilly.

Cette journée du 21 mai 2022 a été celle des retrouvailles à l'occasion de la fête de village du Pont de Quilly qui s'est déroulée comme d'habitude autour du vieux four. Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour partager avec les invités d'autres villages, un apéritif muscadine et jus de fruits le tout servi bien frais.



Le soleil permanent a illuminé une chaude journée partagée dans la bonne humeur, la musique, les chansons, les jeux autour des repas agrémentés d'entrées diverses, des rôtis et pâtés cuits dans le four à bois et d'un grand nombre de desserts, le tout prolongé tard dans la nuit. Cette année aussi, le village a eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux couples (Anne-Sophie et Jonathan, Cyrille et Noëlle, Kévin et Anne). Les villageois et villageoises leur ont d'ailleurs manifesté la joie de les compter parmi eux et leur souhaitent à nouveau une bienvenue au Pont de Quilly. Merci à eux d'avoir répondu présent à cette fête de village !

L'année 2022 a vu aussi la remise en état du four se poursuivre par le remplacement total de la sole du four. Celle d'origine était complètement détruite par les utilisations répétées. Cette réfection a été effectuée début septembre 2022 par Dominique Mitailé de la société DMS, installé depuis 2013 au village de l'Audrenais à Quilly, spécialisé dans le domaine de la taille et maçonnerie de pierres, limousinerie et patrimoine. Le four présente maintenant un aspect fonctionnel optimum qui perdurera pendant des décennies pour permettre aux habitants du Pont de Quilly de profiter de ses avantages.

Des remerciements sont adressés aux habitants du Pont de Quilly ainsi qu'aux amis des autres villages qui, à travers leurs participations aux jeux organisés lors des multiples fêtes de village, ont apporté leur concours financier. À ce jour l'ensemble des réfections du four ont pu être réalisées avec l'aide du bénévolat, d'une participation du Crédit Mutuel de Campbon mais globalement à l'aide des seuls revenus issus des jeux organisés par l'association. Merci encore à tous ces contributeurs.

■ Au ras du sol

Depuis le 13 septembre, la chorale « Au ras du sol » de Quilly a repris ses répétitions joyeuses et dynamiques dans la **salle polyvalente de 18h30 à 20h le mardi** (sauf pendant les vacances scolaires).

Notre chorale, qui a débuté en 2005, se compose aujourd'hui d'une quarantaine de personnes dont 6 nouveaux : notre cheffe de chœur, depuis 2016, jeune et dynamique, Tiphaine Philippon, accompagnée de 16 altos, 8 hommes et une ténorette et 13 sopranos. Notre répertoire est très varié : chants en français (Goldman, Bénabar, Camille, Fugain, Brassens, Try Yann...), gospels et chants du monde.

Deux concerts sont d'ores et déjà prévus pour 2023 :

- **Le dimanche 12 février** sur l'invitation de la chorale « Les Voix du Sillon » à la Chapelle-Launay,
- **Le dimanche 2 avril :** notre concert annuel dans l'église de Quilly. Concert au bénéfice de l'association Rétina dans le cadre de l'opération « Mille chœurs pour un regard » avec la participation de la chorale « La clé des champs » de Campbon.



Contact

06 33 06 78 01 ou choraleaurasduisol@gmail.com

Section Cyclotourisme du Comité Sportif de Quilly



Infos 02 40 56 52 76 - 02 40 91 83 52

L'activité cyclo 2022 a repris son rythme normal d'avant covid avec les sorties du dimanche matin et du milieu de semaine, soit le mercredi ou le jeudi.

Le nombre de licenciés a retrouvé la situation du début 2020. **L'effectif est passé de 31 inscrits en 2021 à 41 fin 2022 (2 femmes et 39 hommes)**. Une petite équipe de marcheurs mixtes et de sympathisants sont également inscrits au club. Ce petit groupe se retrouve le dimanche matin pour effectuer leur sortie pédestre sur les chemins de la commune et des environs.

Dans ce contexte toujours incertain, aucun projet de sortie extérieure de détente et de convivialité n'a été préparé pour l'année 2022. Nous avons cependant repris l'organisation de notre pique-nique traditionnel et familial.

Celui-ci a eu lieu le 26 juin sur un site au bord du Brivet dans les marais de Sainte-Anne. En rando extérieure, une dizaine de cyclos et des marcheurs ont participé aux Virades de l'Espoir organisées à Campbon le 26 septembre 2021 par l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Comme chaque année, courant décembre, nous avons renouvelé les licences pour la saison 2023 mais les inscriptions sont toujours possibles au cours de l'année.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à venir faire un essai sur quelques sorties. Vous serez les bienvenus.



LA CASA DE PALET

La Casa de Palet, l'un des plus grands clubs de palets laiton sur plomb agréé par la FNSMR (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural), compte 44 licenciés.

Le club a engagé 3 équipes en championnat de Loire-Atlantique pour la saison 2022/2023. Les matchs se déroulent certains vendredis à la salle Graine de Champion. D'ailleurs, La Casa de Palet recherche des sponsors afin de financer tout ou partie des frais de déplacement des équipes en championnat.

Le 9 juillet 2022, environ 150 joueurs se sont retrouvés à Quilly pour le tournoi annuel. Fort de ce succès, La Casa de Palet récidive en organisant son **2^e concours en triplettes le 1^{er} juillet 2023**. Venez nombreux découvrir ce sport et/ou nous encourager.

Infos Adhésion : 30 € l'année - Entraînements : les jeudis à partir de 18h30 à la salle Plissonneau de Quilly
Allan Moureau - 06 49 20 32 78 - paletquilly@gmail.com - : La Casa de Palet

La Casa de Palet



West country Quilly

En 2005, l'association West Country était créée. Début 2006, les cours réunissaient déjà de nombreux passionnés !! Bien des années se sont écoulées mais nous sommes toujours présents, fidèles au poste, pour vous faire découvrir la danse western sur de la pure musique country et dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les cours ont lieu le vendredi soir de 19h à 21h30 selon les niveaux.

Les Tréteaux

La troupe a eu le plaisir de jouer sur cette fin d'année après presque 2 ans d'arrêt dû au covid. Nous tenons à remercier tous les spectateurs qui ont répondu présents pour cette reprise !

Pour 2022, les dates ont changé et nous resterons sur cette même période pour l'année 2023 au mois de **novembre** : **les vendredis 3, 10 et 17, les samedis 4, 11 et 18, les dimanches 5 et 12.**



Comme la saison 2022, nous garderons une date en semaine : **le mardi 7 novembre.**

L'équipe du comité de lecture se met activement à la recherche d'une nouvelle pièce. Nos répétitions reprendront à la rentrée 2023.

Les membres du bureau tiennent à remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre toute l'année afin que le spectacle puisse avoir lieu dans de parfaites conditions !

Novembre
2023

Bibliothèque

Toute l'équipe de la bibliothèque et du réseau des médiathèques Estuaire et Sillon vous souhaite une excellente année 2023 !

Pour découvrir l'ensemble de nos services et l'agenda complet des animations, rendez-vous sur le site internet www.mediatheques.estuaire-sillon.fr.

La bibliothèque est ouverte les mardis et vendredis de 16h30 à 18h30, les mercredis de 10h30 à 12h30 et les samedis de 10h à 12h. L'inscription est gratuite. Elle donne le droit d'emprunter 8 livres, 2 cd et 2 DVD pour une durée de 3 semaines. Vous trouverez sur place un grand choix de romans, de policiers, de bandes dessinées mais aussi des albums jeunesse, des mangas, des magazines et des livres documentaires.

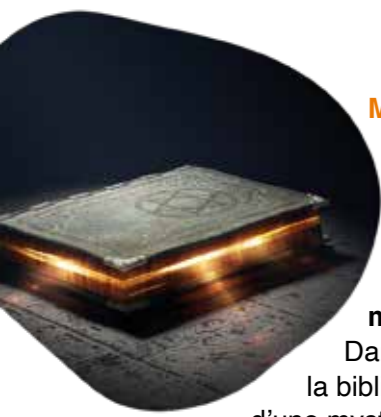
Sur place, vous avez aussi la possibilité de jouer aux jeux vidéo ou aux jeux de société. Installée à l'extérieur de la bibliothèque, la boîte de retour vous permet de déposer vos livres à n'importe quel moment.

Contact bibliotheque.quilly@estuaire-sillon.fr - 09 70 21 08 89



Programme des animations 2023

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque pour pouvoir participer à nos activités. Toutes sont gratuites et sur inscription.

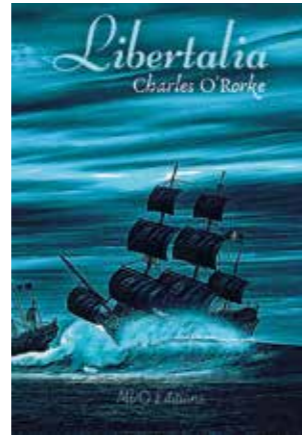


MURDER PARTY

À l'occasion de la nuit de la lecture sur le thème de la peur, la compagnie du Théâtre'Actif et la bibliothèque de Quilly organisent une murder party.

Dans cette création originale, la bibliothèque sera le théâtre d'une mystérieuse disparition. Aux côtés des comédiens, les participants auront 45 minutes pour rencontrer les suspects, examiner la scène, trouver des indices et résoudre le mystère.

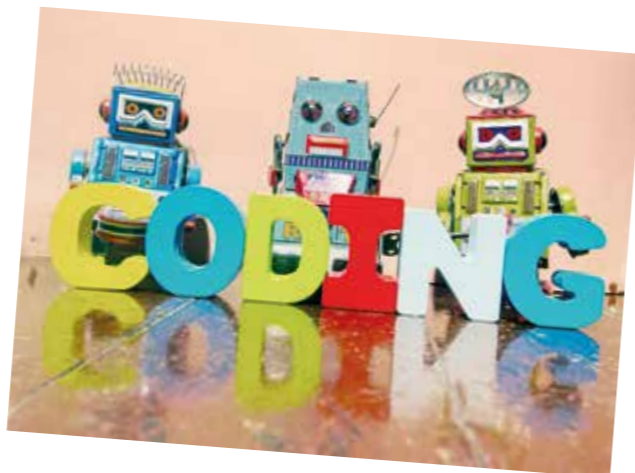
19, 20 et 21 janvier de 17h30 à 21h30
Inscription par groupe de 2 à 6 personnes.
Sur réservation.



LIBERTALIA : ROMAN D'AVENTURE !

Après Baphomet en 2021, Charles O'Rorke, auteur quillien, a publié en octobre 2022 son deuxième roman intitulé Libertalia. Il y est question de pirates, de colonisation des Antilles, de navigation et de batailles navales mais il y est surtout question d'une certaine idée de la liberté et de la faculté des hommes à poursuivre un rêve commun.

Le 4 février de 11h à 12h, Charles O'Rorke viendra à la bibliothèque pour parler de son travail de recherches historiques, de ses références littéraires et il approfondira le mythe du pirate épris de liberté. Ses romans sont disponibles sur le réseau des médiathèques.



ATELIER DRESSEUR DE ROBOTS

En partenariat avec l'accueil périscolaire des P'tits dynamiques la bibliothèque vous invite à découvrir les bases de la programmation en apprivoisant les robots interactifs Edison et Cubetto. Ils devront appréhender leur langage, programmer leurs déplacements et relever plusieurs défis pour devenir de véritables dresseurs de robots.

17 février de 14h à 16h
A partir de 8 ans.



ATELIER DESSIN MANGA

De janvier à juin, les médiathèques Estuaire et Sillon proposent des animations sur le thème de la BD, au programme des expositions, des ateliers, des rencontres. Retrouvez le programme complet sur www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

À Quilly : Vous souhaitez apprendre à dessiner comme un véritable Mangaka ? Vous êtes fan de mangas ou simplement curieux de découvrir cet univers ? Cet atelier d'initiation au dessin manga est fait pour vous ! Animé par l'association Envie de Japon.

18 février de 14h30 à 16h
A partir de 10 ans

TOURNOI DE JEUX VIDÉO

Runbow est un jeu de plateforme captivant et dynamique basé sur les couleurs et le rythme. Dans ce tournoi de jeux vidéo sur Nintendo Switch, les joueurs de la médiathèque de La Chapelle Launay affronteront à distance les joueurs de la bibliothèque de Quilly. Entre course poursuite et arène, de nombreux défis attendent les joueurs qui devront faire triompher leur équipe !

22 février de 14h30 à 17h
À partir de 8 ans



SPECTACLE : FÉNIX

Fénix est un petit cheval de manège, il tourne en rond et s'ennuie. La nuit tombée, il imagine s'envoler vers de nouvelles contrées avec ses amis les oiseaux. Mais un jour la guerre s'invite à la rêverie et détruit tout sur son passage. Fénix renaîtra-t-il de ses cendres ? Dans cette histoire émouvante et pleine d'espoir, la compagnie Diabolo Menthe dresse le portrait léger de vies fragiles comme du papier.

1er avril de 15h30 à 16h
À partir de 6 ans

BÉBÉS BOUQUINEURS

Un mercredi par mois, la bibliothèque propose un temps de lecture pour les tout-petits de 0 à 3 ans.

Les mercredis 18/01, 15/02, 15/03, 19/04, 17/05 et 14/06 de 10h à 10h30
Ouvert à tous, sans inscription

ATELIER COLORIAGE GÉANT

Feutres et crayons de couleurs sont de sortie pour le lancement du coloriage géant sur une fresque XXL issu de l'album jeunesse « Le livre de ma jungle ». Serpents, singes, crocodiles, perroquets ou hippopotames vous attendent au cœur d'une forêt luxuriante pour retrouver leurs couleurs !

18 avril de 14h30 à 16h30
Tout public



■ Environnement : collecte des déchets recyclés

Estuaire et Sillon propose une dotation progressive de bacs jaunes depuis octobre dernier sur l'ensemble du territoire. À ce jour, vous avez toujours la possibilité de continuer votre tri avec les sacs jaunes sans opter pour le bac jaune. Dans les bacs jaunes, vous devrez y déposer directement votre tri sans sacs jaunes ou autres sacs.

Pré réservation :

Une pré-réservation est demandée afin de prévoir au plus juste le nombre et le volumes des bacs à fournir lors des permanences sur estuaire-sillon.fr

Permanence de retrait :

Des permanences de distribution sont organisées dans chaque commune, par secteur géographique. Vous êtes libre de venir à celle qui vous convient le mieux.

À Quilly, elles auront lieu à la mairie en mars : mercredi 22 : de 9 à 12h et de 13h à 17h30 - vendredi 24 : de 13h à 17h30 - samedi 25 : de 9h30 à 12h30.

Deux volumes de bacs proposés en contrepartie du paiement d'une location/maintenance annuelle : **240 L** (de 1 à 4 personnes) pour 10 €/an - **360 L** (à partir de 5 personnes) pour 15 €/an

Contact Service environnement : 02 40 53 82 53 - environnement@estuaire-sillon.fr

■ Création d'une haie sèche : une astuce pour gérer vos déchets verts

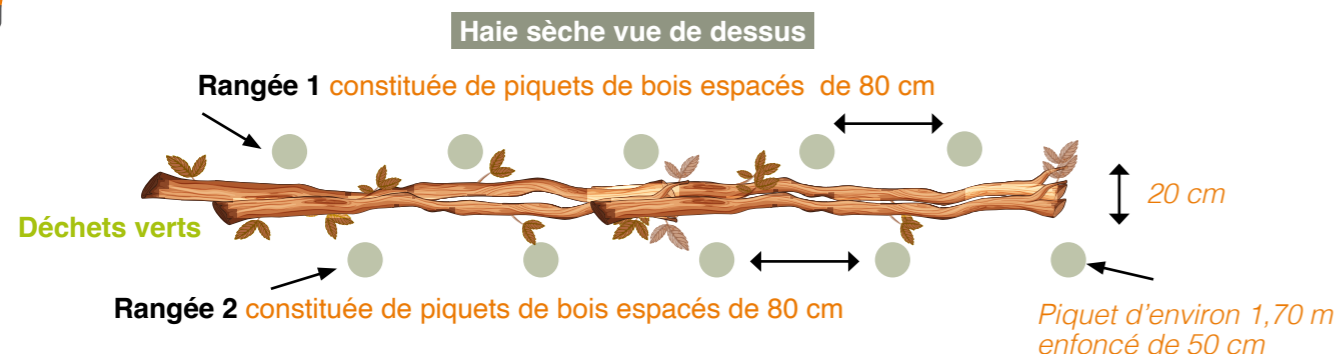
Comme vous le savez déjà, **il est interdit de brûler ses déchets verts** et il est aussi **parfois compliqué d'évacuer ses branchages** à la plateforme de compostage lorsque l'on ne possède pas de remorque ou lorsque les déchets sont très volumineux.



Aussi, **il est possible de réaliser une haie de bois mort** (d'une hauteur de 110 à 120 cm) **avec vos déchets verts**. Elle servira de havre pour la biodiversité locale, de brise-vent et de réservoir à matière organique. Les graines contenues dans les déjections des visiteurs de la haie (petits mammifères, oiseaux...) ensemenceront l'amas de branchages avec les graines d'espèces végétales environnantes. Cette haie peut par ailleurs servir de tuteur, de support aux courges, concombres, melons ou aux fleurs grimpantes par exemple.



ASTUCE La technique consiste à créer deux rangées de piquets de bois, ces deux rangées sont espacées de 20 cm. Il suffit d'entasser des branchages de bois mort, des racines, des rameaux à l'horizontale entre les deux rangées de piquets comme sur le croquis si dessous.



■ Le service emploi Estuaire et Sillon vient à votre rencontre à Quilly !



Des permanences auront lieu à la mairie de QUILLY sur rendez-vous en appelant le 02 40 56 80 85, les jeudis 12 janvier, 16 mars et 11 mai.

Le service emploi vous accompagne :

- Par des entretiens individuels personnalisés,
- Dans les démarches professionnelles,
- Dans les techniques de recherche d'emploi,
- Avec ou sans rendez-vous,
- Accès aux offres d'emploi via le site de la CCES.

C'est aussi un accompagnement pour les entreprises :

- Contact privilégié avec les entreprises,
- Accompagnement aux recrutements,
- Pré-sélection des candidats,
- Informations sur les mesures liées à l'emploi.

L'espace emploi c'est également des outils :

- Mis à disposition d'ordinateurs, d'un téléphone, scanner, imprimante,
- Accès Internet,
- Documentation spécialisée, fiches métiers,
- Aide à la mobilité.

Accueil avec ou sans rendez-vous :

2, boulevard de la Loire à Savenay.
 Les lundi, mercredi et jeudi : 8h30-12h et 13h30-16h30.
 Les mardi et vendredi : 8h30-12h.



■ Enquête de mobilité



Les élus du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire et des intercommunalités membres dont Estuaire et Sillon se sont fixés pour objectif d'engager des réflexions visant à réduire les mobilités carbonées et donc l'empreinte écologique des déplacements des habitants du territoire.

Afin de recueillir vos habitudes de déplacement quotidiennes et évaluer les besoins de nouvelles solutions de mobilité, merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour participer à ce questionnaire en ligne jusqu'à mi-février au lien URL : <https://fr.eu.surveymonkey.com/r/pole-Nantes-Saint-Nazaire> ou avec le flash code suivant :



■ Aides Alimentaires, campagne d'hiver 2022/2023

LA CROIX-ROUGE - Délégation de Savenay
26, bd des Acacias 44260 SAVENAY
06 89 77 87 66 ou **02 28 01 42 65**
(prendre RDV pour le dossier).

La vestiboutique est ouverte à tout public le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ainsi que le vendredi de 14h à 16h30.

La distribution alimentaire pour les bénéficiaires le vendredi de 14h à 16h30.

LES RESTOS DU CŒUR

Fin campagne hiver 2022/2023 le 16 mars 2023.

- Centre de Savenay -
2, bd des Acacias 44260 SAVENAY
06 64 40 12 67 ou **09 80 94 81 16**
ad44.savenay@restosducoeur.org
Distribution le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Centre Saint-Gildas-des-Bois - Ferme école
44530 Saint-Gildas-des-Bois
02 40 01 50 53
Distribution le vendredi de 9h30 à 11h30

- Centre de Pont-Château
7, allée du Brivet 44160 PONT-CHÂTEAU
09 81 24 89 86 - **rdc44.ponchateau@free.fr**
Distribution le jeudi semaine impaire de 13h30 à 17h

AUTRES AIDES

SECOURS CATHOLIQUE CARITAS

Coordinatrice locale : Thérèse Guihéneuf
06 07 73 58 87 (n° d'astreinte)
Aides financière et morale, accompagnement scolaire, accueil et envoi d'enfants en familles de vacances.



■ CLIC au Fil de l'Âge



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au Fil de l'Âge est un service gratuit destiné aux seniors. Il intervient sur la Communauté de Communes de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois et Estuaire et Sillon.

Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Conseil Départemental de Loire Atlantique, les Communautés de Communes et par la CARSAT.

Le CLIC accueille, aussi, les personnes en situation de handicap. Son rôle est :

- D'informer sur les droits et les services disponibles.
- Conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH.
- Aider les personnes à remplir leur dossier de demande auprès de la MDPH.
- Suivre et informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

Depuis octobre 2022 une permanence au CLIC a lieu **le 2^e mardi du mois par l'ISTF 44** (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux). RDV à prendre au **02 72 88 33 10**. **Missions** : informations sur la protection juridique, aide au remplissage du dossier, aide à formuler une requête, aide à faire le compte rendu de gestion.

Le CLIC se situe au 4, allée Denis Papin (ZI Le Landas) 44160 Pont-Château - **02 40 42 61 93**

Accueil du public sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur RDV les après-midis.

Visites à domicile du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Une permanence a lieu 2 mercredis par mois de 9h à 12h à la Mairie de Saint Étienne de Montluc.

■ France services



France Services est un service public d'accompagnement gratuit dans les démarches administratives du quotidien sur le numérique.

Un agent d'accueil renseigne, oriente et accompagne vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner...), permettant ainsi de réaliser les démarches en ligne sur les différents sites partenaires.

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Chaque France Services permet un accompagnement sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques.

France Services Bouvron
21, rue Louis Guihot
09 72 55 67 54

France Services Plessé
1, rue Jules Verne
02 40 79 60 14

France Service Saint-Gildas-des-Bois
17, rue des Forges
02 40 51 15 32

France Services Pont-Château
2, rue des Châtaigners
02 40 01 66 18

À noter **France Services Savenay**
2, bd de la Loire
Ouverture ce mois-ci

■ Conciliateur de justice : permanences



Un conciliateur de justice se tient à votre disposition, sur rendez-vous, **tous les 2^{es} et 4^{es} mardis du mois à la mairie de Savenay de 14h à 17h - 02 40 58 39 39.**

Le conciliateur de justice est compétent pour connaître différents problèmes (relations de voisinage, relations client/fournisseur, relations locataire/bailleur...). Sa compétence est cependant exclue :

- En matière d'état des personnes et d'affaires familiales (état-civil, successions, divorces, garde des enfants...), en ce que ces questions relèvent de la compétence exclusive des tribunaux judiciaires ;
- En matière administrative (difficultés avec un service public), en ce que ces questions relèvent de la compétence du défenseur des droits ;
- En matière pénale, en ce qu'il appartient en ce cas au procureur de la République de faire appel à un médiateur pénal.

Conformément à l'article R131-12 du code de l'organisation judiciaire, les conciliateurs de justice (recrutés et nommés par le Premier Président de la Cour d'Appel devant lequel ils ont prêté serment) « ont pour mission, à titre bénévole, de rechercher le règlement amiable d'un différend ». Leur rôle est donc, avant tout procès ou en dehors de tout procès, d'accompagner les parties qui souhaitent régler à l'amiable le différend qui les oppose, et bénéficier pour ce faire de l'aide d'un tiers impartial qui les guidera dans leur démarche de recherche d'un compromis qui sera équitable et exécutable par chacune d'entre elles.

Par contre, ils n'ont pas à donner raison ou tort à l'une ou l'autre des parties et à trancher le différend (c'est là le rôle du juge), ni à donner de conseils d'ordre juridique (c'est là le rôle des avocats ou des associations de défense).

Les gendarmes vous informent

ARNAQUE PCS

Le succès de cette arnaque repose sur sa simplicité.

Les escrocs commencent par proposer un travail dans une petite annonce sur internet, par exemple, vendeur en supermarché ou bien, c'est déjà arrivé, acteur dans un film pornographique. Les voleurs réutilisent au maximum les codes des annonces classiques avec un numéro de référence, le nom d'un responsable ou le logo d'une entreprise connue. Le seul but étant de gagner votre confiance. Ces annonces sont parfois postées sur des sites sérieux, comme Pôle Emploi.

Ensuite, il y a un échange de mails ou les escrocs demandent différents renseignements comme le CV, une copie de la pièce d'identité ou les disponibilités du chercheur d'emploi. La personne finit par être « embauchée ».

Les arnaqueurs déclarent alors qu'il faut acheter des objets, comme des vêtements qui correspondent au code vestimentaire de l'entreprise ou du matériel divers. Ils envoient un chèque pour couvrir les frais, sauf que le chèque est volé... La future victime l'encaisse...

L'argent apparaît comme étant crédité sur son compte bancaire. Le service fraudes de la banque met deux jours à se rendre compte qu'il s'agit d'un chèque volé et supprime le montant du compte de la victime. Dans ce laps de temps, les malfaiteurs reviennent sur leur offre d'emploi ou expliquent que le montant était trop important, et demandent un remboursement, soit de tout soit d'une partie de la somme.



La cible va donc rembourser en passant par le système de paiement instantané des bureaux de tabac, le système PCS. C'est donc l'argent de la victime qui sera débité et elle n'a plus aucun moyen de récupérer la somme arnaquée. Dans la plupart des cas, ce sont des personnes au chômage ou cherchant un revenu d'appoint.

Élément distinctif des arnaques :

- la perte de maîtrise du temps. Les escrocs veulent aller vite et diriger les échanges. Si on vous met la pression : **ATTENTION !**
- Seconde chose à fuir : si les malfrats vous demandent de faire un virement par carte prépayée PCS dans un bureau de tabac. Aucune entreprise n'utilise ce moyen de paiement.

Le paiement étant volontaire de votre part, votre banque ne vous remboursera pas. Le maître mot : **VIGILANCE !**

Téléchargez gratuitement l'application Ma Sécurité sur votre mobile (du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer).

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? La nouvelle application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose la solution la plus adaptée à votre problème.

Un gendarme ou un policier vous accompagne 24h/24 et 7j/7. Une application simple à utiliser qui s'adresse à tous. Ma Sécurité, au plus proche de vos démarches.

Pensez à demander le chèque énergie fioul ou bois

Afin de soutenir les ménages utilisant le chauffage au fioul et/ou au bois, le **chèque énergie exceptionnel de 100 à 200 €** pour le fioul et de 50 à 200 € pour le bois sont versés depuis la fin d'année.

Ils viennent compléter les mesures gouvernementales d'aide à la consommation d'énergie pour l'hiver 2023. Pour les personnes recevant déjà un chèque énergie fioul précédemment, il sera distribué automatiquement. Pour une 1^{ère} demande, vous pouvez faire une simulation et faire la demande sur internet via le lien www.chequeenergie.gouv.fr.

Si besoin, un conseiller en ligne peut également vous aider en composant le **0 805 204 805** (service gratuit ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h). Il faut vous munir de votre numéro fiscal.

La Mission Locale Rurale du Sillon



Un accompagnement global et personnalisé pour les jeunes de 16 à 25 ans. Au plus près du territoire et des jeunes, la Mission Locale leur propose gratuitement un accompagnement global pour faciliter leur insertion dans tous les domaines : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, aides financières, accès à la culture et aux loisirs. Un accompagnement personnalisé en entretien individuel ou en action collective, permet aux jeunes de se mobiliser pour réaliser ses démarches et accéder à l'autonomie.

Afin d'apporter tous les services nécessaires pour favoriser leur insertion, **la Mission Locale peut mobiliser différents dispositifs :**

- Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA),
- Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), qui permet un accompagnement renforcé vers l'emploi.

La Mission Locale **spécialiste de l'accompagnement des jeunes** a élaboré une palette de plus de 40 ateliers et animations :

- Des visites d'entreprises,
- Des visites de centre de formations,
- Des outils pédagogiques (escape game, jeux speed comport'inn...),
- Des activités sportives,
- Des ateliers pour mieux communiquer et prendre confiance en soi,
- Découverte des métiers grâce aux casques à réalité virtuelle,
- Et les incontournables de la recherche d'emploi (cv, simulations d'entretien, organiser sa recherche d'emploi...).

La Mission Locale anime un réseau de partenaires locaux pour trouver les solutions appropriées à la situation de chaque jeune : entreprises, organismes de formation, services santé, de logement et d'action sociale, services publics locaux, collectivités, associations, etc.

FOCUS sur l'obligation de formation

Depuis la rentrée 2020, la loi « Pour une école de la confiance » instaure une obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans. Tous les acteurs de l'éducation, de l'insertion sociale et professionnelle travaillent donc ensemble à ce que chaque jeune trouve sa place. L'ambition est de permettre à chaque jeune de construire son avenir. L'obligation de formation s'inscrit dans cette volonté. Derrière, les solutions sont multiples : votre enfant sera orienté vers les structures qui correspondent à son choix et à son profil.

Les pistes sont réfléchies avec lui : entretien, diagnostic de sa situation, bilan de compétences. Tous les outils sont mis au service de son choix. Pour préparer son avenir, de nombreux dispositifs existent :

- Apprentissage,
- Formation professionnelle (service civique, volontariat, micro-lycées, écoles de la 2^e chance)
- Dispositifs d'insertion professionnelle.

Pour vous, le point d'entrée est unique : un professionnel de la Mission Locale de votre secteur.

+ d'infos ml-sillon.org

: [missionlocaleruraledusillon](https://www.facebook.com/missionlocaleruraledusillon)

Pour rencontrer votre conseiller.ère, prenez rendez-vous au **02 40 01 55 84 - contact@ml-sillon.org**



Calendrier des fêtes

2023

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
12 janvier	Vœux du Maire	Salle Polyvalente	La Municipalité
13 janvier	Assemblée générale	Salle Roger Plissonneau	Les Cyclos
14 janvier	Sainte-Barbe	Salle Polyvalente	Pompiers de Guenrouët
20 janvier	Galette des rois	Salle Polyvalente	Les Tréteaux
20 janvier	Galette des rois	Salle Roger Plissonneau	Comité sportif
21 janvier	Bal des célibataires	Salle Polyvalente	Artfest & Co
2 avril	Concert	Église	Artfest & Co
14 mai	Marché de printemps et concert	Stade Henri Rousseau	Les Amis de Planté
18 mai	Tournoi de Sixte	Stade Henri Rousseau	UBCC
24 juin	Pique-nique	Salle Roger Plissonneau	West Country
25 juin	Kermesse	Salle Roger Plissonneau	Salle Roger Plissonneau
1 juillet	Courses semi-nocturnes	Salle Polyvalente	Comité sportif
1 juillet	Concours de palets en triplettes	Gymnase Graine de Champions	La Casa de palets
8 juillet	Concerts	Stade Henri Rousseau	Artfest & Co
23 août	Loto	Salle Polyvalente	UBCC
26 août	Concours de pétanque	Salle Roger Plissonneau	Les Boules Dog's
23 septembre	Repas des adhérents	Salle Roger Plissonneau	Les Boules Dog's
13 octobre	Soirée du goût	Salle Roger Plissonneau	Salle Roger Plissonneau
3,4 5, 10, 11, 12, 17 et 18 novembre	Représentations de théâtre	Salle Polyvalente	Les Tréteaux
25 novembre	Repas des aînés	Salle Polyvalente	La Municipalité
2 décembre	Marché de Noël	Salle Polyvalente	Bouge ta commune Quilly
15 décembre	Arbre de Noël	Salle Polyvalente	École Sainte-Thérèse
10 ou 17 décembre	Animation de Noël	Salle Polyvalente	Municipalité et l'Amicale Laïque

26 janvier
12 juin
24 novembre

Collecte de sang

**Association des donneurs
de sang de
Sainte-Anne-sur-Brivet/Quilly**

13 mai
2 septembre
2 septembre

Fête du village

**Le Pont de Quilly
À l'Est de Quilly
Le Bois joli et la Crochardais**

